

DQ-27 – QUES94

Date : 12 janvier 2007



QUESTION

On sait maintenant que Rabaska souhaite construire une route d'accès partant de la route Lallemand jusqu'au terminal. La faune et la flore y seraient donc affectés puisqu'on devrait raser la forêt sur plusieurs kilomètres (3 kilomètres je crois). Pourquoi ne pas avoir traité de cet aspect lors des études impacts?

RÉPONSE

L'accès via la route Lallemand jusqu'au terrain de Rabaska sera construit par la ville de Lévis et non par Rabaska. C'est la ville de Lévis qui verra à obtenir les autorisations gouvernementales requises tel qu'elle le fait pour tout autre projet de construction de route municipale publique.